



LCB-FT 2026 : actualités, perspectives et clés de préparation

Note d'éclairage

Mars 2026



L'année 2026 marque une **étape charnière** pour les dispositifs de lutte contre le **blanchiment** et le **financement du terrorisme**.

Les établissements financiers évoluent désormais dans un environnement profondément transformé, à la fois sur le plan **réglementaire, opérationnel et technologique**.

Le **nouveau cadre européen**, porté par le Règlement LCB-FT, la 6^{ème} directive LCB-FT et la montée en puissance de l'AMLA, impose une harmonisation accrue des pratiques, une exigence renforcée de démonstration et une supervision plus structurée.

Dans le même temps, les **risques** évoluent rapidement : intégration des cryptoactifs, renforcement des sanctions internationales, modèles économiques plus complexes et accélération des flux.

Cette note d'éclairage vise à proposer une lecture **synthétique** mais **opérationnelle** des évolutions en cours et à identifier les **leviers** concrets permettant aux établissements de se **préparer** efficacement.

Sommaire

- 1 Une transformation sans précédent, à la fois sur le plan réglementaire, opérationnel et technologique
- 2 Nos convictions sur les enjeux de transformation LCB-FT
- 3 Les principaux leviers de transformation
- 4 Les chantiers prioritaires pour 2026
- 5 Comment Ailancy accompagne ses clients dans leur trajectoire de transformation

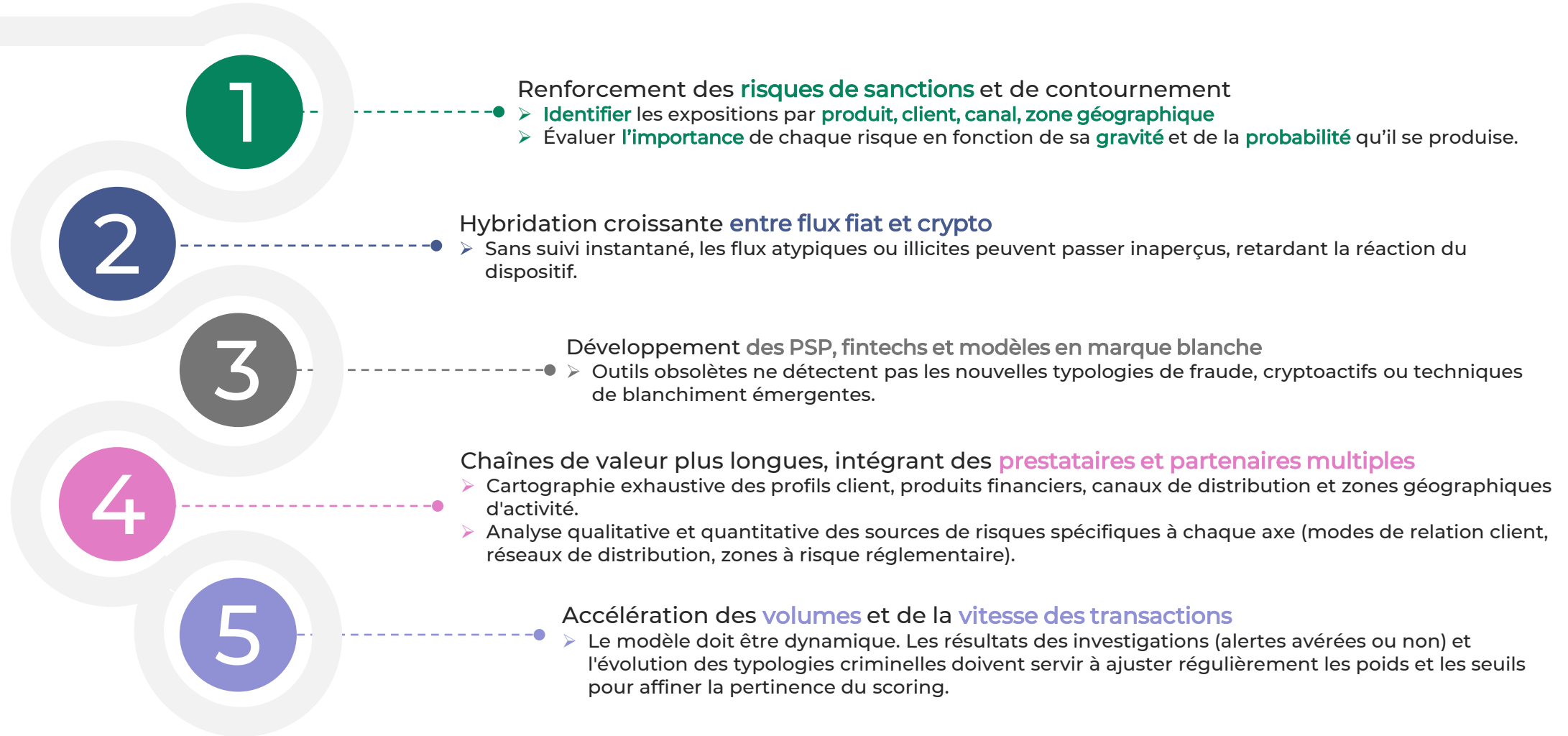
Le paysage LCB-FT connaît une transformation sans précédent

L'implémentation progressive du nouveau cadre réglementaire conjuguée à la transformation des usages portée par l'avancée technologique imposent aux assujettis de mener une réflexion sur la maturité de leur dispositif LCB-FT.



Ces évolutions doivent être appréhendées de manière combinée : elles forment un cadre cohérent et plus granulaire qui redéfinit les standards de conformité en matière de LCB-FT.

Les facteurs de risque LCB-FT se diversifient et se renforcent



Ces évolutions exigent des dispositifs capables d'analyser les risques de manière plus fine, plus dynamique et plus transverse.

Ce qui change réellement avec le paquet LCB-FT

Au-delà des textes, le paquet LCB-FT modifie en profondeur la **logique de conformité** du dispositif LCB-FT, qui ne repose plus essentiellement sur l'existence de procédures et d'outils, mais sur la **capacité à démontrer la cohérence et la pertinence des choix effectués** et donc la maîtrise du risque.

1

Pourquoi un risque est évalué à un certain niveau ?

2

Pourquoi tel paramétrage ou tel seuil a été retenu ?

3

Comment une décision client ou transactionnelle a été prise ?

4

Comment le dispositif évolue dans le temps ?

La conformité LCB-FT devient une discipline démonstrative, structurée et traçable.

Les nouvelles attentes des superviseurs

Les institutions financières doivent désormais se conformer à un **cadre unique et directement contraignant**, élargi aux nouveaux acteurs et aux cryptoactifs. Les exigences en matière de KYC, KYT, filtrage et surveillance transactionnelle deviennent plus strictes, tandis que les sanctions financières et réputationnelles sont renforcées.

Les attentes des autorités de supervision évoluent autour de quatre axes majeurs :

EXPLICABILITÉ

- Capacité à justifier les choix méthodologiques et opérationnels
- Capacité à être portée et défendue par les dirigeants en situation de contrôle

VISION TRANSVERSE DES RISQUES

- Intégrations cohérentes des sanctions, des cryptoactifs, des risques transfrontaliers et des modèles complexes



TRAÇABILITÉ

- Historisation des décisions, des paramétrages et des évolutions du dispositif
- Capacité à produire un reporting auditable et actionnable pour le management et les autorités

QUALITÉ DES DONNÉES

- Cohérence entre KYC, UBO, transactions alertes et décisions
- Attendue comme un prérequis du contrôle interne et de l'audit

Les contrôles tendent à devenir plus approfondis, plus normés et plus comparables d'un acteur à l'autre.

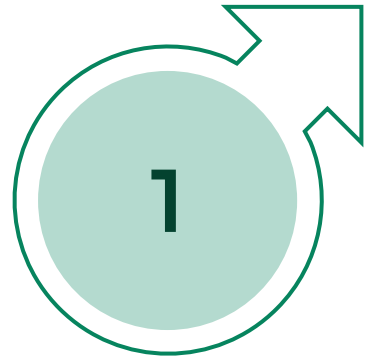
Notre vision du modèle opérationnel cible

Face à ces évolutions, les entités assujetties doivent définir un modèle opérationnel LCB-FT cible suffisamment robuste pour permettre la prise en charge d'exigences réglementaires toujours plus contraignantes tout en satisfaisant à des impératifs d'efficacité toujours plus élevés.



Renforcement des usages de la donnée et technologie : des prérequis incontournables

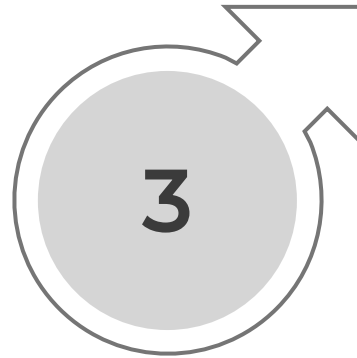
La donnée et la technologie ne sont plus de simples leviers d'optimisation, mais des prérequis pour répondre aux exigences actuelles :



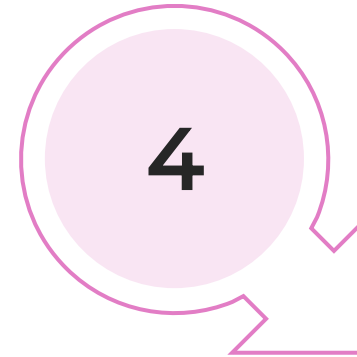
Structuration et gouvernance des données LCB-FT



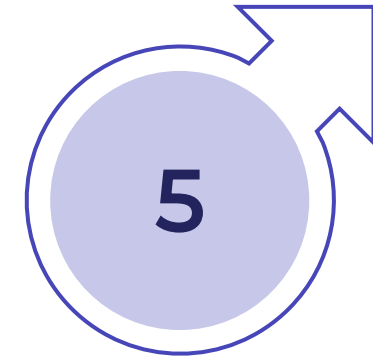
Fiabilité et complétude des données KYC et UBO



Outils de surveillance transactionnelle capables de gérer la complexité



Usage maîtrisé de l'IA pour réduire le bruit, prioriser les alertes et améliorer l'analyse



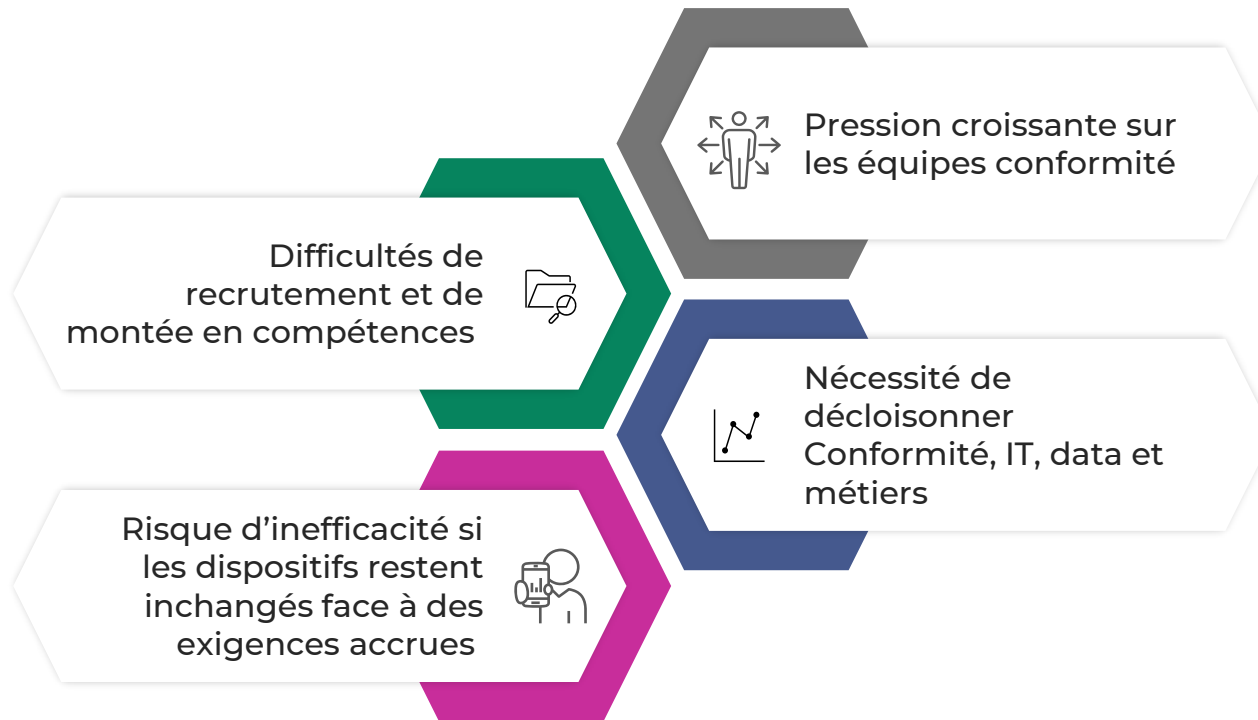
Attention particulière portée à l'auditabilité, à l'explicabilité et à la gouvernance des modèles

Les établissements doivent trouver un équilibre entre innovation technologique et maîtrise des risques.

La transformation LCB-FT porte également des enjeux organisationnels et opérationnels

L'évolution des usages, des attentes clients et régulateurs impactent les équipes en charge du dispositif LCB-FT qui doivent se transformer afin d'appréhender au mieux les impératifs de digitalisation.

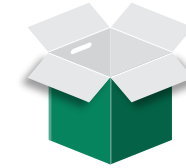
Les grands défis



Les chantiers clés



Renforcer l'articulation avec le métier et l'ensemble des parties prenantes autour d'une gouvernance engagée et d'une connaissance client renforcée



Identifier les profils en fonction des besoins, incluant des compétences nouvelles (IA, no-code, ...)



Coconstruire une feuille de route de transformation validée collectivement autour des solutions IT cibles et d'une gestion de donnée encadrée

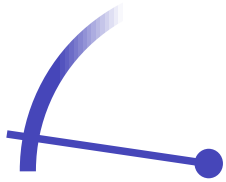


Structurer les équipes en s'appuyant largement sur les solutions IT disponibles pour se concentrer sur la valeur ajoutée de chaque intervenant

La réussite des transformations repose autant sur l'organisation et la gouvernance que sur les outils.

Comment se préparer : les grands leviers

Face à ces évolutions, plusieurs leviers structurants peuvent être actionnés :



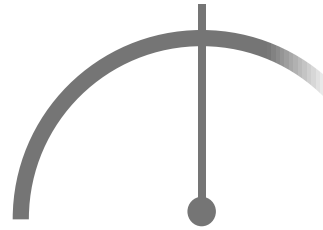
Réaliser un diagnostic de maturité LCB-FT

- Évaluer le niveau de **préparation au regard des futures exigences européennes** (paquet AML).
- Identifier **les écarts prioritaires** sur:
 - ✓ gouvernance,
 - ✓ KYC / bénéficiaires effectifs,
 - ✓ surveillance des transactions,
 - ✓ qualité des données,
 - ✓ outils et reporting.



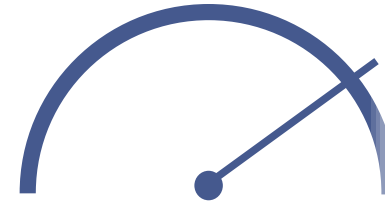
Renforcer l'approche par les risques

- Traduire l'**analyse des risques dans les dispositifs opérationnels** (KYC, scénarios, contrôles).
- Ajuster **les niveaux de vigilance** et les **mesures renforcées** selon les **profils clients, produits et zones**.
- Intégrer de façon cohérente **sanctions, crypto-actifs et activités transfrontalières** dans les processus existants.



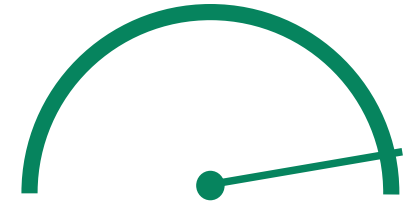
Professionnaliser la gestion et la gouvernance des données

- **Sécuriser la qualité, l'exhaustivité et la cohérence des données LCB-FT** :
 - ✓ données clients,
 - ✓ bénéficiaires effectifs,
 - ✓ transactions,
 - ✓ alertes.
- **Clarifier les rôles** :
 - ✓ qui produit,
 - ✓ qui contrôle,
 - ✓ qui valide la donnée.
- Mettre en place une **traçabilité de bout en bout**.



Adapter les outils et tirer parti de l'IA de manière maîtrisée

- Faire évoluer les dispositifs de détection pour **améliorer la pertinence des alertes et la priorisation des risques**.
- Mobiliser l'IA sur des **cas d'usage ciblés à forte valeur ajoutée** (qualité des alertes, analyse de schémas, efficacité opérationnelle).



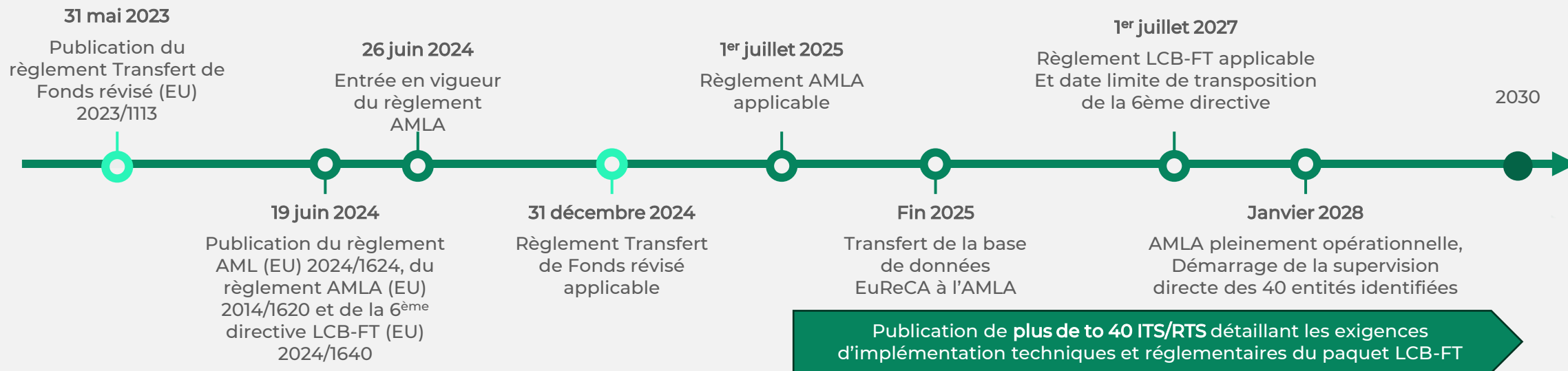
Renforcer la documentation et la traçabilité des dispositifs

- Formaliser et maintenir à jour **les politiques, procédures et choix méthodologiques LCB-FT** (approche par les risques, seuils, scénarios).
- **Tracer les analyses, arbitrages et décisions clés**
- Documenter le pilotage du dispositif dans le temps (alertes, contrôles, plans d'actions, comités).

L'enjeu est d'anticiper plutôt que de subir les contrôles à venir.

Un calendrier d'implémentation chargé nécessitant une veille réglementaire attentive

Feuille de route d'implémentation du paquet LCB-FT



Aperçu des RTS clés publiés / en cours:

- **RTS sur l'évaluation des profils de risque des entités assujetties**
→ Méthodologie de classification des risques inhérent et résiduel (Art. 40(2) AMLD)
- **RTS sur la sélection des entités pour la supervision directe AMLA**
→ Critères d'identification des établissements soumis à supervision directe (Art. 12(7) AMLAR)
- **RTS sur la vigilance à l'égard de la clientèle (CDD)**
→ Exigences harmonisées de connaissance et de suivi des clients (Art. 28(1) AMLR)
- **RTS sur le cadre de sanctions administratives et pécuniaires**
→ Définition des sanctions, mesures administratives et pénalités périodiques (Art. 53(10) AMLD)
- **RTS sur les critères d'identification des relations d'affaires, des transactions occasionnelles et liées, et des seuils**
→ Définition des sanctions, mesures administratives et pénalités périodiques (Art. 19(9) AMLR)



Statut

- Rapport final publié
- Rapport final publié
- Consultation ouverte
- Consultation ouverte
- Consultation ouverte

Aperçu des RTS clés du cadre LCB-FT européen cible

Publication prévue^(*)



Vigilance à l'égard de la clientèle (CDD)

- RTS précisant les Secteurs à risque plus élevé et seuils de transactions occasionnelles associés, et mesures pour identifier les transactions occasionnelles et les relations d'affaires (art. 19(9) AMLR)
- Orientations sur les variables de risque et facteurs de risque lors de l'établissement de relations d'affaires ou effectuer des opérations occasionnelles (art. 20(3) AMLR)
- orientations sur la surveillance continue d'une relation d'affaires et la surveillance des transactions exécutées dans le cadre de cette relation (art. 26(5) AMLR)

- Q3 2026
- Q4 2026
- Q4 2026

- Q4 2026

- Orientations sur les exigences minimales concernant le contenu de l'évaluation des risques à l'échelle de l'entreprise (art. 10(4) AMLR)

Evaluation et gestion des risques

Politiques et contrôles internes

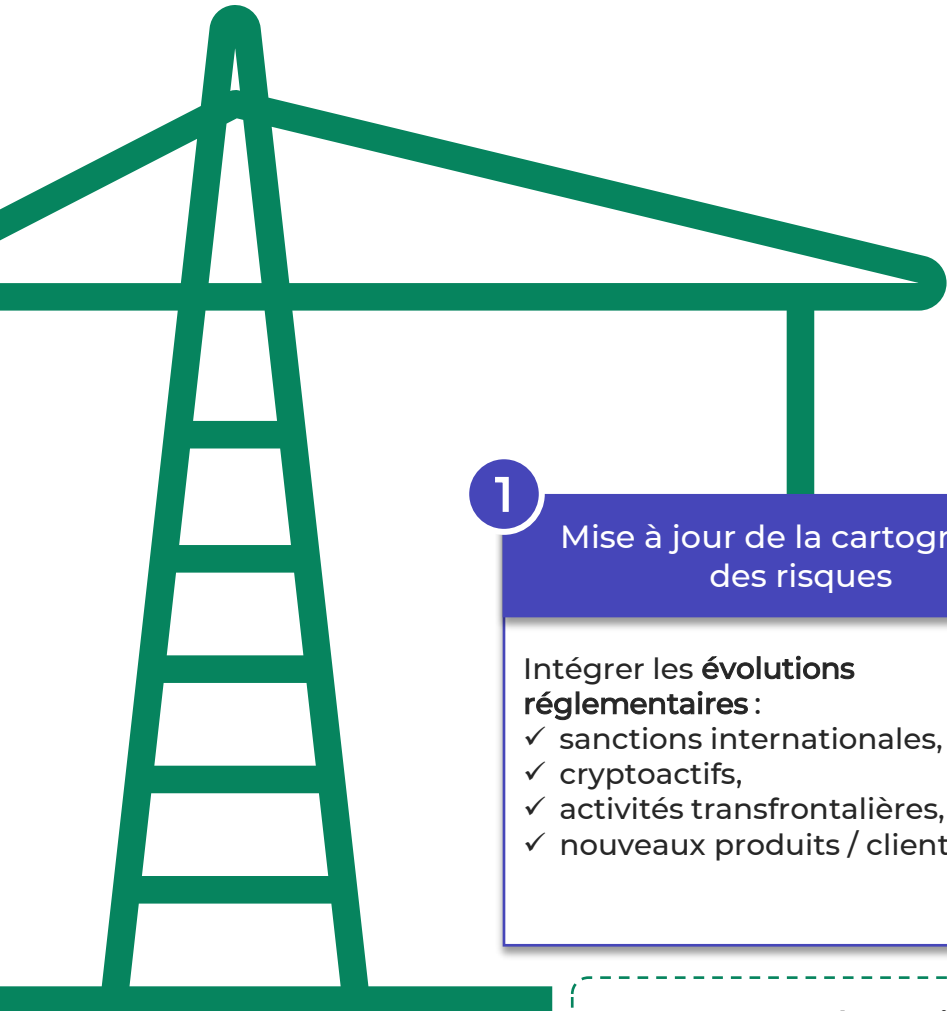
- Orientations concernant les éléments à prendre en compte pour décision de l'étendue des politiques, procédures et contrôles internes (art. 9(4) AMLR)
- RTS définissant les exigences minimales pour les politiques, procédures et contrôles internes au niveau du groupe (art. 16(4) AMLR)
- RTS sur les mesures supplémentaires pour les succursales et filiales dans un pays tiers lorsque la loi de ce pays tiers ne permet pas de se conformer à AMLR, et les actions de supervision connexes (art. 17(3) AMLR)
- ITS précisant le format à utiliser pour les déclarations de soupçon et pour fournir les relevés de transactions (art. 69(3) AMLR)

- Q2 2027
- Q3 2026
- Q3 2026
- Q4 2026

(*) dates de publication issues de l'annexe 11 du Single Programming Document publié par l'AMLA le 4 février 2026

Nos convictions sur les chantiers prioritaires à lancer dès 2026

Parmi les actions à engager en priorité :



1

Mise à jour de la cartographie des risques

Intégrer les évolutions réglementaires :

- ✓ sanctions internationales,
- ✓ cryptoactifs,
- ✓ activités transfrontalières,
- ✓ nouveaux produits / clients.

2

Formaliser et piloter le paramétrage des outils de surveillance

Documenter les scénarios, seuils et règles de détection afin d'en garantir la cohérence, la traçabilité et la justification en cas de contrôle.

3

Sécuriser les dispositifs KYC et bénéficiaires effectifs (UBO)

Renforcer l'identification, la mise à jour et la fiabilité des données clients et UBO, en lien avec l'approche par les risques.

4

Préparer le reporting et les preuves attendues par l'AMLA

Structurer les indicateurs, la documentation et les dossiers « prêts contrôle » pour répondre efficacement aux superviseurs.

5

Intégrer progressivement les exigences crypto

Mettre en œuvre la Travel Rule et adapter les dispositifs de monitoring aux flux et acteurs crypto en fonction de la stratégie adoptée vis-à-vis des cryptoactifs

Ces chantiers constituent le socle d'un dispositif robuste à moyen terme

Conclusion



1

Les évolutions réglementaires et opérationnelles à l'œuvre **redéfinissent profondément la LCB-FT.**

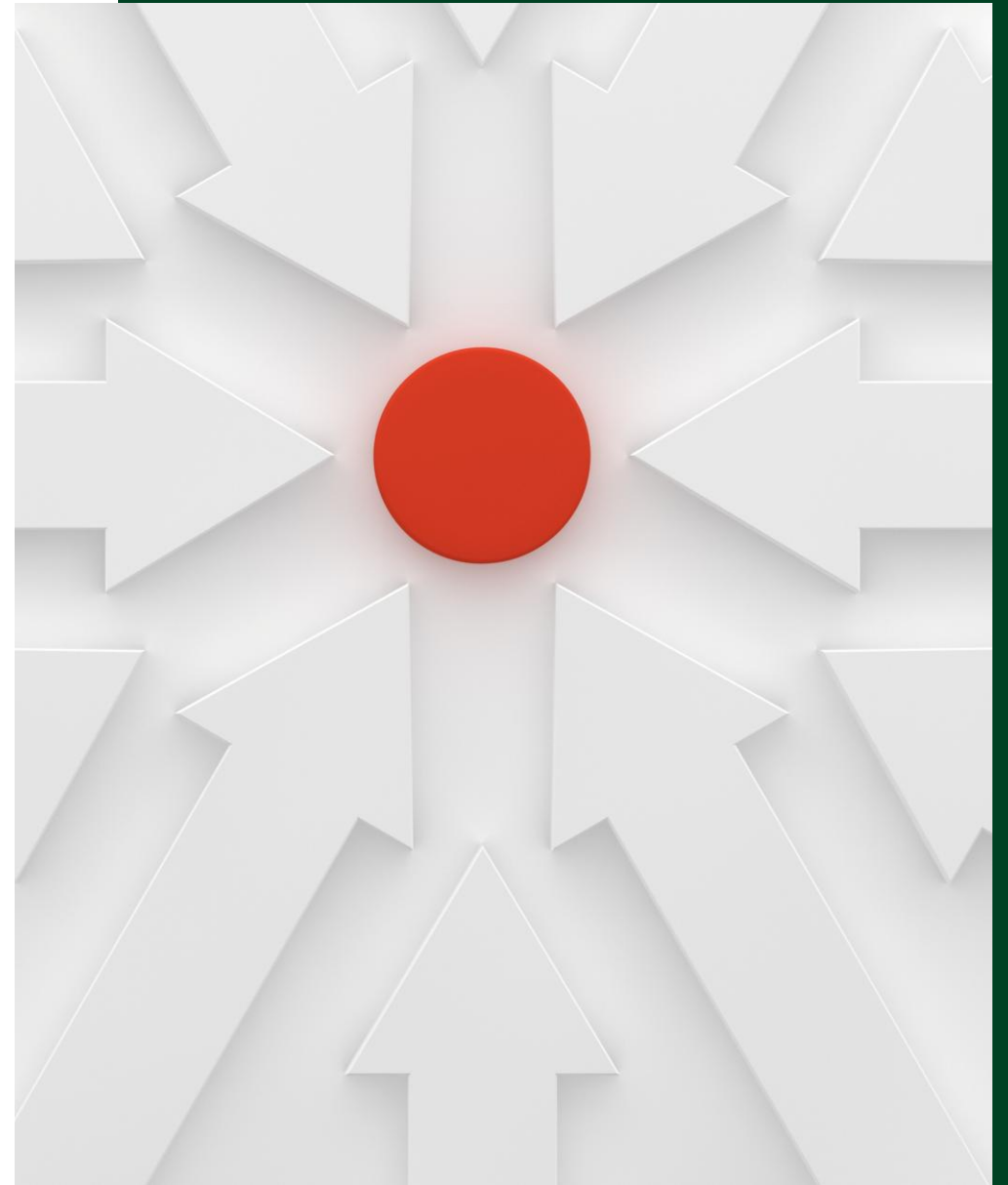
2

Les établissements qui sauront engager dès maintenant une **transformation structurée**, combinant gouvernance, données, technologies et compétences, seront les mieux préparés pour répondre aux **exigences futures.**

3

2026 doit être envisagée comme une **année de préparation active**, permettant de construire des dispositifs à la fois **conformes, robustes et efficaces.**

Notre savoir-faire
en matière de
**lutte anti-
blanchiment**



Ailancy Advisory propose un accompagnement sur les 4 thématiques clés d'un dispositif KYC / LCB-FT efficace

Nos équipes sont en mesure de vous accompagner dans votre **réflexion stratégique** sur l'ensemble de votre **chaîne de valeur**, du **cadrage** à la **mise en œuvre opérationnelle**

Une gestion des risques robuste

- Applicabilité réglementaire
- Diagnostic de l'exposition aux risques Sécurité Financière
- Scénarios d'arrêt ou poursuite des activités (licence) et analyse d'impact
- Revue du dispositif de mise à jour de classification clients

Un modèle opérationnel adapté

- Modèle out-sourcé (petites structures)
- 100% in-house (entreprises de taille médiane)
- 100% groupe (analyse in-house couplée à une analyse groupe)

Des outils efficaces

- Outil de connaissance des contreparties
- Dispositif de screening des bases client basé sur une gestion des listes de sanction et des informations négatives
- Outil de filtrage des transactions rapidement configurable pour s'adapter à toute évolution éventuelle
- Outil de gestion des alertes (piste d'audit et conservation des données)

Une gouvernance pragmatique

- Comité de supervision efficace et regroupant les 3 lignes de défense
- Diffusion de la connaissance du risque LCB-FT et des enjeux associés
- Collaboration avec les régulateurs et les organismes d'application
- Déclaration des incidents

Ailancy Advisory propose un accompagnement sur les 4 thématiques clés d'un dispositif KYC / LCB-FT efficace

« Notre connaissance métier au service de votre réussite »

1. UNE GESTION DES RISQUES ROBUSTE

- **Audit de conformité** : Effectuer des revues des processus internes pour vérifier l'alignement avec les exigences réglementaires.
- **Évaluation et suivi des risques de non-conformité** : Mise en place de méthodologies de cartographie des risques, hiérarchisation des risques internes (opérationnels, financiers, technologiques) et suivi des indicateurs de conformité..
- **Revue et optimisation des processus de contrôle interne** : Évaluation des dispositifs actuels, proposition d'améliorations et automatisation des contrôles.
- Renforcement du **cadre procédural normatif**



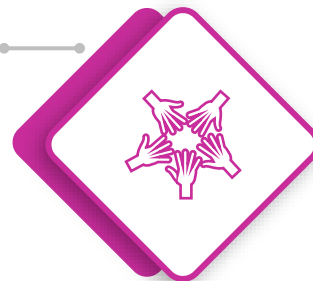
3. DES OUTILS EFFICIENTS

- **Revue des outils en place** et de l'architecture de bout en bout et émission de recommandations
- **Analyse des règles de gestion** des alertes / filtrage
- **Automatisation** des contrôles 1LOD / 2LOD
- Déploiement de **solutions de conformité automatisées** : Assistance dans l'implémentation de technologies RegTech, KYC, AML automatisées, etc.
- **Dossier d'agrément** : Accompagnement tout au long du processus de RFI / RFP.



2. UN MODÈLE OPÉRATIONNEL ADAPTÉ

- Evaluation du **dispositif LCB-FT existant** cross LODs et définition et implémentation d'un TOM autour de processus E2E optimisés
- **Études de faisabilité pour l'externalisation des fonctions de conformité et de contrôle interne** : Étude comparative des coûts, des risques, et des bénéfices de l'externalisation.
- **Accompagnement à la transition vers un modèle externalisé** : Gestion du changement, formation des équipes internes et mise en place des nouveaux modes opératoires.
- **Soutien au choix des prestataires** : Aide à la sélection et au suivi des prestataires de services externalisés.



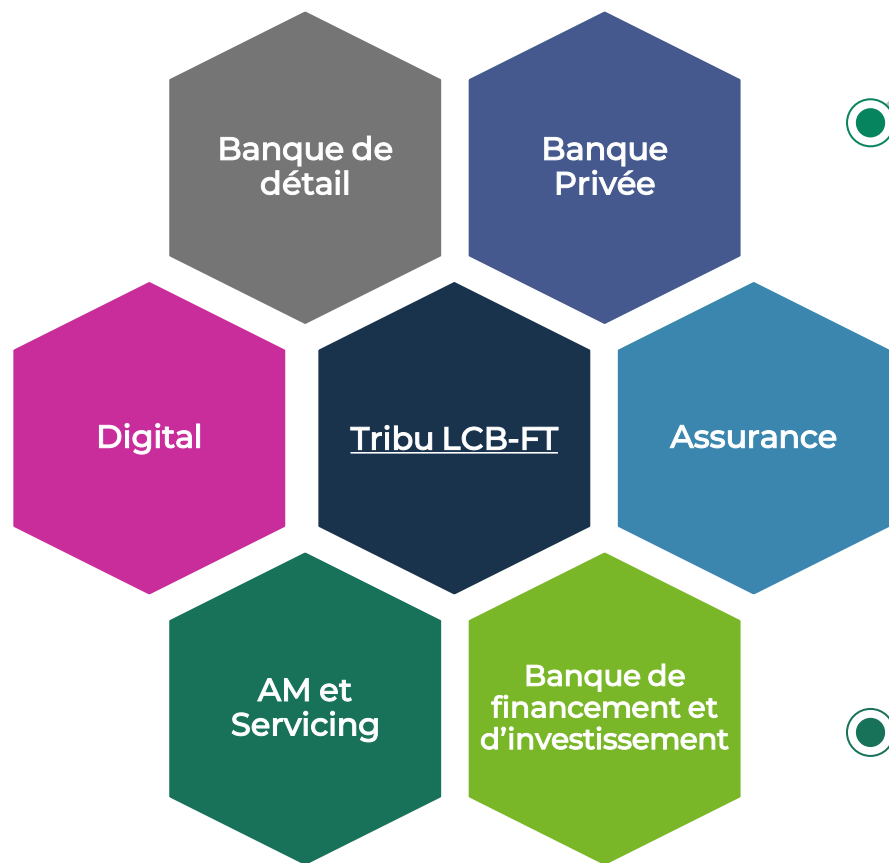
4. UNE GOUVERNANCE PRAGMATIQUE

- **Suivi des évolutions réglementaires** : Veille juridique et accompagnement du top management dans l'adaptation de la gouvernance aux nouvelles obligations.
- **Gestion de la relation avec le prestataire** : Développement de la gouvernance autour des contrats d'externalisation.
- Renforcement de la **gouvernance 1LOD/2LOD** et **optimisation de KPIs / KRIs**



Ailancy Advisory s'appuie sur une tribu LCB-FT couvrant l'ensemble des métiers bancaires et de l'assurance

L'équipe Sécurité Financière Ailancy



Veille normes et réglementations

Lecture pragmatique des textes (y compris programmes de sanctions) et veille régulière (amendement, transposition, etc.)



Compréhension des enjeux & Analyse d'impacts

Couverture de l'ensemble des métiers des services financiers et capacité d'identifier les différents impacts sur les chaînes de valeur et d'accompagner la transformation



Veille & Benchmark des best practices de Place

Partage des différents REX clients et veille concurrentielle permanente pour être en capacité de challenger et proposer les best practices de place



Apport d'expertise en missions

Apport d'expertise en mission auprès des Métiers comme de la Conformité pour assurer la conformité du dispositif et l'efficacité de la transformation, du cadrage à la mise en œuvre opérationnelle

Ailancy Advisory investit dans la recherche sur l'environnement de gestion du risque LCB-FT

Nos études et événements récents sur la transformation du KYC et de la LCB-FT



#LCB-FT

Webinaire sur les enjeux de transformation des dispositifs LCB-FT en 2026



#LCB-FT / #KYC

Notre offre et savoir-faire



#Fintechs #LCB-FT

Notre offre d'accompagnement Conformité à destination des Fintechs (incl. LCB-FT)



#Risques LCB-FT #Cryptos

Classification des risques LCB/FT pour un acteur en cryptoactifs enregistré PSAN



#Modèles Opérationnels

Notre vision des modèles pour lesquels implémenter une transformation digitale



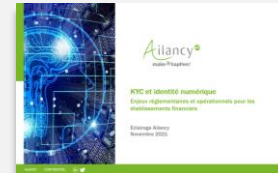
#EER Digitale

Panorama de marché relative à la maturité digitale du processus d'EER



#EER Digitale

Notre vision sur la digitalisation du processus d'EER



#KYC #Digital ID

Enjeux réglementaires et opérationnels pour les services financiers



#KYC #Data

Cycle de vie de la donnée et processus d'entrée en relation



#Modèles Opérationnels

Meilleures pratiques sur les méthodologies agiles de transformation digitale



#Fintech #Digital

A panorama of Client Onboarding Fintech solutions



#LCB-FT #Enjeux réglementaires

Les 4 thématiques clés d'un dispositif LCB-FT efficient

... et bien d'autres.

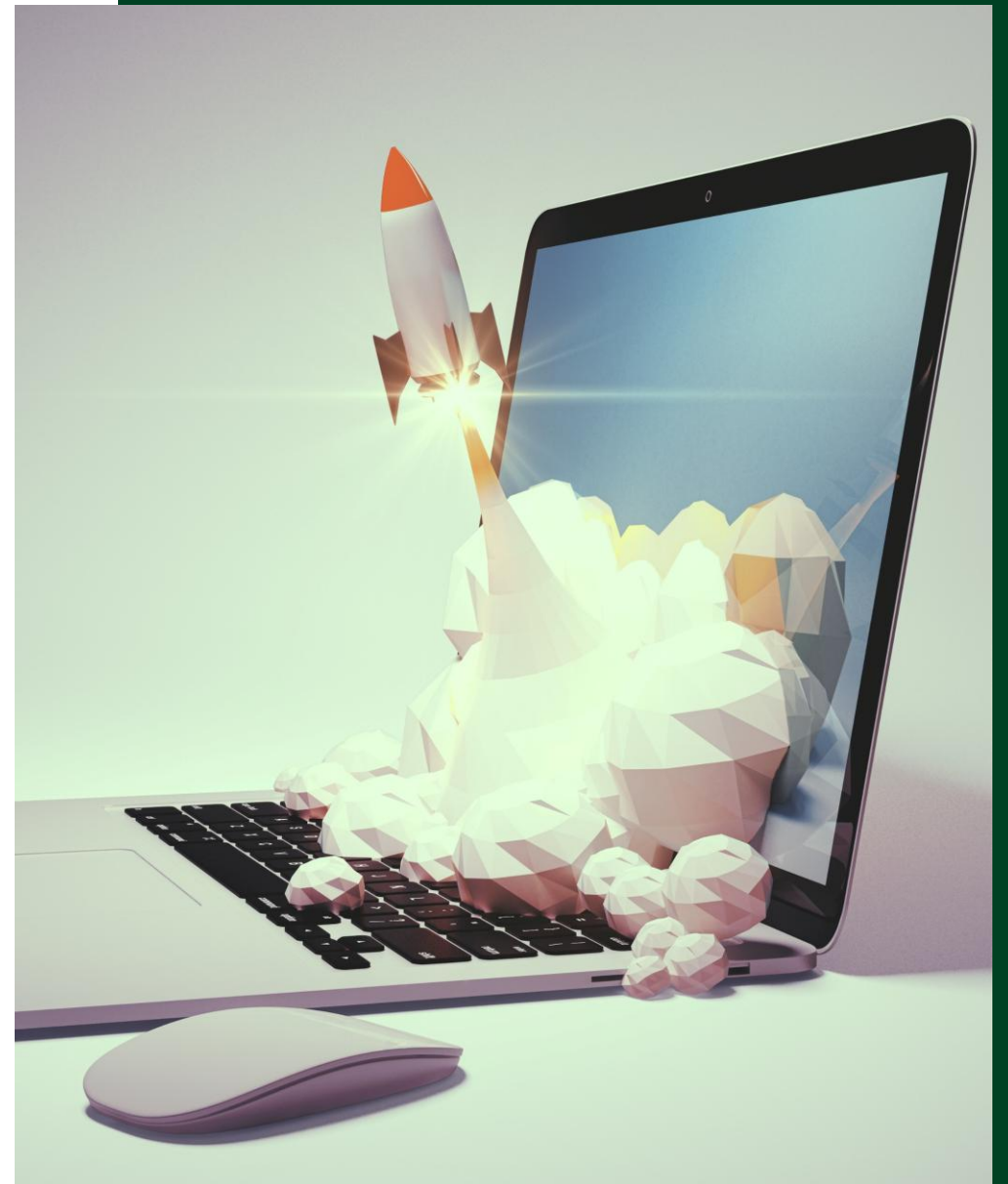
Nous publions régulièrement des études sur notre vision des challenges de nos clients autour des sujets de KYC, d'entrée en relation, de LCB-FT et de transformation digitale.

Nos études sont disponibles sur demande ou sur notre site internet

<https://ailancyadvisory.com/>

Quelques mots sur **Ailancy**

Cabinet de conseil indépendant en
organisation et management
spécialisé dans l'industrie financière
depuis 2008



Le Groupe Ailancy : 4 marques, 7 entités, 4 sites



France	Paris (siège social)	+ 180 consultants
Luxembourg	Luxembourg	+ 10 consultants
Maroc	Casablanca	+ 10 consultants



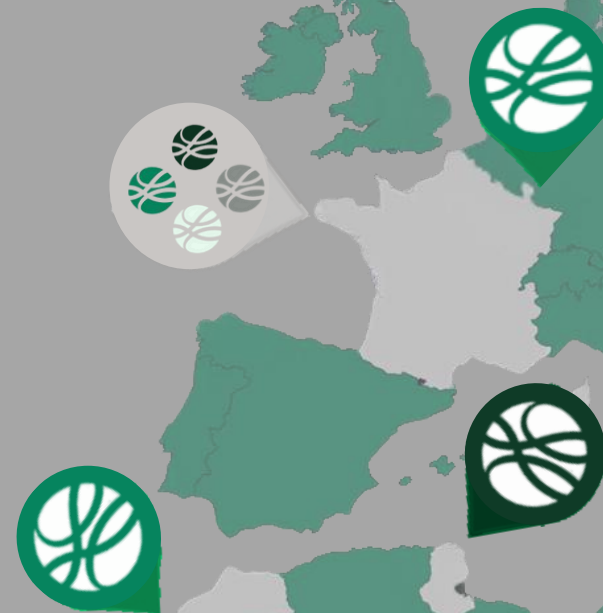
France	Paris (siège social)	+ 90 consultants
Tunisie	Tunis	+ 10 consultants



+ 7 consultants
France Paris (siège social)



+ 6 consultants
France Paris (siège social)



Une offre de service complète dédiée à l'industrie financière

+ 18 ans

Le Cabinet a été fondé en 2008



> 300

Consultants répartis sur 4 entités



53 M€

Chiffre d'affaires groupe



> 1400

Missions réalisées



Conseil en organisation et management

Stratégie de développement

Compétitivité des organisations

Risques & conformité

Conduite de grands projets

Transformation des SI

Accélération digitale

170 consultants



Expertises et Solutions

Expertise fonctionnelle métier

Apport méthodologique

Maîtrise de solution

Réalisation technologique

Offres en Nearshore d'externalisation de services

Traitements d'opérations

100 consultants



Conseil en Cyber Sécurité

Gouvernance sécurité et Mise en conformité réglementaire

Gestion des risques et intégration de la sécurité dans les projets

Pilotage de Programmes et Projets Sécurité

Protection des données, lutte contre la fuite de données

Résilience

Gestion des identités et des accès (IAM)

< 20 consultants



Conseil en Stratégie IA

Interaction Client IA

IA pour les développeurs

Coût et efficacité augmentée IA

Organisation et contrôles IA

Gouvernance et qualité Data

Mise à l'échelle et acculturation

< 10 consultants



JE M'ABONNE

En 15 ans, Ailancy est devenu un acteur de référence du conseil en transformation, organisation et management dédié aux Services Financiers. **En tant que leader déterminé à repenser les codes du secteur, le cabinet entretient depuis sa création une veille constante sur l'actualité et conduit des travaux de prospective de l'évolution du secteur Banque, Finance et Assurance en y associant des consultants, des doctorants chercheurs, des experts et professionnels du secteur.**

A travers des études, des notes de convictions, des newsletters, des tables rondes, des clubs, des webinaires et des conférences, Ailancy décrypte les grandes transformations qu'elles soient sociétales, technologiques ou réglementaires.

A travers ses évènements, publications et ses différentes interventions, Ailancy s'engage dans les transformations impactantes et durables de l'industrie financière.

Au-delà des travaux de recherche par secteur d'activité (Banque, Finance et Assurance), trois tribus étudient transversalement des transformations majeures :

La finance durable

- Comment assurer la transition vers une économie bas carbone ?
- Comment intégrer des critères ESG dans les décisions d'investissement ?
- Comment lutter efficacement contre le risque de greenwashing ?
- Comment promouvoir une transparence accrue pour encourager des pratiques financières responsables et durables ?
- Comment intégrer les exigences de la finance durable dans l'organisation et accompagner les clients dans leurs transitions ?

Les IA Génératives

- Quels sont les grands enjeux des IA génératives dans les services financiers ?
- Comment mettre en place une organisation favorisant l'adoption de cette nouvelle rupture technologique aussi bien côté IT que métier ?
- Comment acculturer les équipes aux enjeux des Gen AI ?
- Comment protéger les données sensibles, garantir la transparence et l'explicabilité des décisions automatisées ?
- Quel encadrement des usages des IA dans les services financiers ?
- Quelle est la place de l'humain et des IA ?

L'Open Finance

- Post-DSP2, où en sommes-nous de l'open banking, des modèles BaaS (Bank as a Service) et BaaP (Bank as a Platform) ?
- Quelle différence entre l'Open Banking et l'Open Finance ?
- Quelles sont les menaces et opportunités offertes par FiDA (Framework for Financial Data Access) et cette nouvelle économie de la donnée ?
- Faut-il et comment collaborer avec les fintechs ?
- Comment gérer l'interopérabilité entre les systèmes via les APIs ?

Vos contacts



▶ **Jacqueline MORIZET**
Directrice associée
Jacqueline.morizet@ailancy.com
+33 6 69 74 90 26



▶ **Arnaud PASCAL**
Directeur associé
arnaud.pascal@ailancy.com
+33 6 32 46 22 94



32 rue de Ponthieu
75008 Paris
ailancyadvisory.com

UNE FILIALE DE  **Ailancy
Group**